"Nyakurisation" de la Diaspora burundaise en Belgique

@rib News, 21/11/2012AIDBU-Belgique asbl est nÃ©e â€¦COMMUNIQUE DE PRESSELâ€™AssemblÃ©e GÃ©nÃ©rale constit
de lâ€™association Â« Action Internationale de la Diaspora burundaise de Belgique - AIDBU-Belgique asbl Â» sâ€™est tenue c
dimanche 18 novembre 2012 dans le beau Palais du Midi de la ville de Bruxelles.Dans son discours dâ€™ouverture,
Madame LÃ©oncie Ciza a, au nom des membres du ComitÃ© ExÃ©cutif au niveau international de lâ€™organisation Â« Action
Internationale de la Diaspora Burundaise Â», souhaitÃ© la bienvenue aux participants et leur a rapidement dessinÃ© le cadre
contextuel dans lequel sâ€™inscrit cette rencontre.
AprÃ¨s avoir notamment rappelÃ© que, dâ€™une part, lâ€™Â«Action Internationale de la Diaspora Burundaise, AIDBU en sigle
est lâ€™aboutissement dâ€™une longue sensibilisation et mobilisation de la diaspora burundaise Ã travers diverses confÃ©rer
successives et que, dâ€™autre part, elle est dÃ©sormais enregistrÃ©e en tant quâ€™Â«ONG internationale Â» au MinistÃ¨re d
Relations ExtÃ©rieures et de la CoopÃ©ration Internationale au Burundi, elle a attirÃ© lâ€™attention du public prÃ©sent sur le f
que le gouvernement burundais veut reconnaÃ®tre la diaspora comme acteur-clÃ© dans le dÃ©veloppement du pays. Par
ailleurs, a-t-elle poursuivi, un cadre lÃ©gal est nÃ©cessaire afin de maximiser, garantir et stimuler lâ€™action de la
diaspora.Madame LÃ©oncie Ciza a rappelÃ© Ã lâ€™assemblÃ©e que les participants Ã la confÃ©rence de la diaspora tenue
Bujumbura du 28 au 30 juin 2012 ont eu entre autre mission de stimuler la structuration de la diaspora burundaise et de
mettre en pratique le projet commun de constitution du fonds de financement par le versement mensuel de 3â‚¬ ou 3$ par
burundais de la diaspora. Elle a ainsi invitÃ© lâ€™assistance Ã la lecture, lâ€™analyse, lâ€™amendement et lâ€™adoption de
lâ€™association, Ã©laborÃ©s sur base de la nouvelle loi belge sur les asbl.AprÃ¨s amendement, les statuts dâ€™AIDBU-Belgiq
asbl ont Ã©tÃ© adoptÃ©s Ã lâ€™unanimitÃ©.Comme le prÃ©voient ces statuts, lâ€™AssemblÃ©e gÃ©nÃ©rale, a par la suite
des membres du Conseil dâ€™administration, organe chargÃ© de la gestion et de la coordination globale de lâ€™asbl. A cette
occasion, Madame LÃ©oncie Ciza a Ã©tÃ© Ã©lue PrÃ©sidente et Monsieur Abdul Bakari Bakaribona Vice-PrÃ©sident.(Bruxelle
18 novembre 2012)